

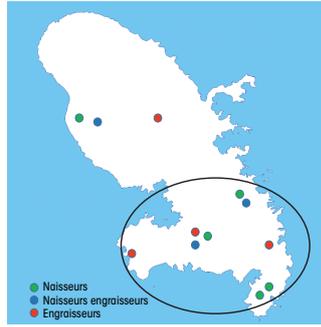


Martinique



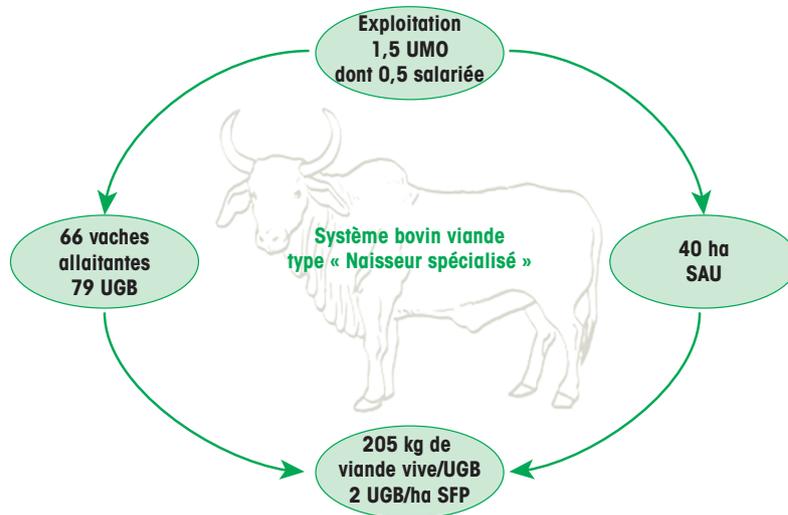
SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR EN MARTINIQUE

Actualisation conjoncture économique 2022



Un cas-type objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de fonctionnement, tel qu'il peut déjà exister sur le terrain. Ses résultats représentent des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Un cas-type objectif est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain. Ce système naisseur est conduit en croisement. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec des femelles Brahman ou croisées et des taureaux de races bouchères européennes. Ce

type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'à l'âge de 6-9 mois à un poids moyen de 245 kg vif pour les mâles. Ce système est principalement présent dans la partie centrale et au sud de la Martinique, dans les zones les moins arrosées de l'île.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 60 ha
- Cheptel de 20 à 120 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2022

Conjoncture 2022	Prix 971	Prix 972	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	601	477	410
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,80	1,75	1,86
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,1	6,38	4,95

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main-d'Œuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

COLLECTION RÉFÉRENCES

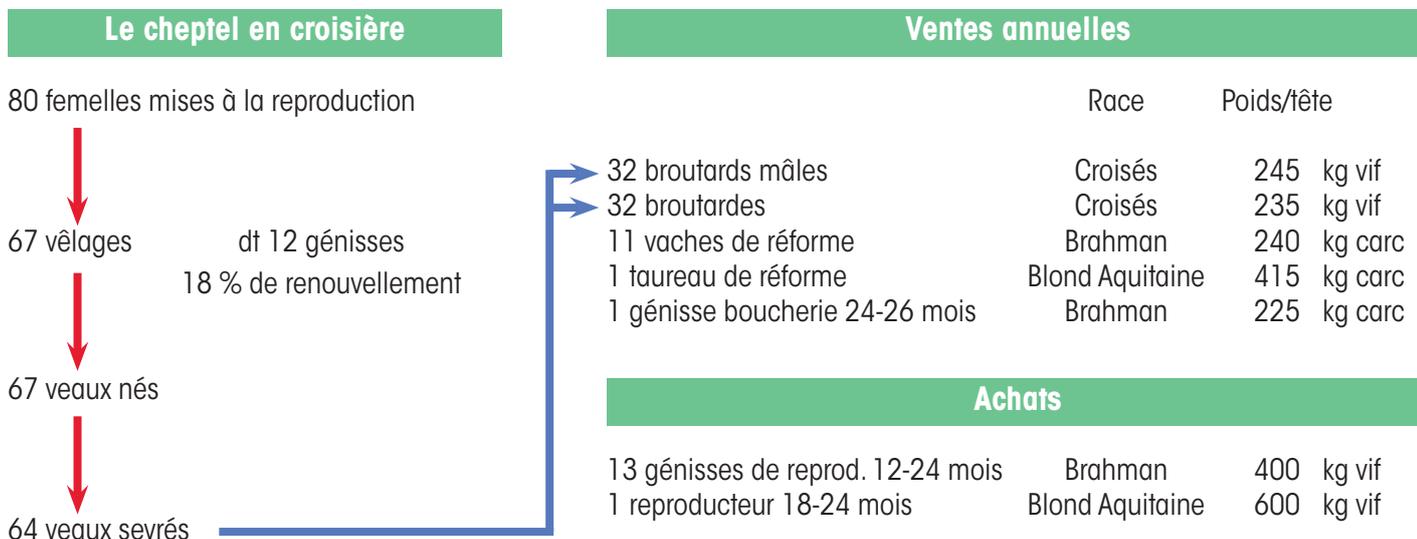


LE TROUPEAU VIANDE

66 vaches allaitantes de race Brahman

79 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont souvent étalés avec toutefois un pic sur le dernier trimestre. Le renouvellement du troupeau est assuré avec l'achat chaque année de génisses Brahman issues du programme de sélection de l'Union des Eleveurs de Bovins Brahman (UEBB). La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle à l'aide de taureaux de races bouchères. Pour améliorer la fécondité, il est recommandé d'utiliser un taureau pour au maximum 35 femelles mises à la reproduction.

Performances du troupeau

Taux de gestation	84 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	4,5 %
Taux de renouvellement	18 %
Taux de productivité numérique*	80 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	440 jours
UGB viande/vache allaitante	1,18
Production Brute de Viande Vive	16 120 kg vifs
soit	205 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant. Les jeunes reçoivent une complémentation en concentré dans des nourrisseurs sélectifs.

Les mères peuvent bénéficier d'un supplément énergétique à base de bananes, si l'éleveur en dispose. La pousse de l'herbe est maximale sur la période d'hivernage (second semestre de l'année).

En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter des fourrages ou d'irriguer ses parcelles s'il bénéficie du réseau d'eau agricole.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	40 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	100 N
Production de viande vive/ha SFP/an	403 kg vifs
Chargement corrigé	2 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	13,8 T
soit	162 kg/UGB



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022		Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 106 032 €		CHARGES 74 727 €	
Bovins viande (96 % PB)	101 307	Charges opérationnelles (24 % PB)	25 616
Ventes	66 084	Troupeau 122 €/UGB	9 610
32 Broutards mâles 79x81 (245 kgv - 797 €)	25 506	(79 UGB bovins viande)	
32 Broutardes 79x81 (235 kgv - 765 €)	24 468	Concentrés	77 €/UGB 6 039
11 Vaches réforme race 81 (480 kgv - 1 097 €)	12 070	Frais vétérinaires	37 €/UGB 2 954
1 Taureaux de réforme race 79 (830 kgv - 2 605 €)	2 605	Frais d'élevage	8 €/UGB 617
1 Génisses boucherie 24-36 mois race 81 (450 kgv - 1 436 €)	1 436	Surfaces fourragères 400 €/ha	16 006
		(40 ha SFP : dont 40 ha SH)	
Achats d'animaux -29 600	-29 600	Engrais et amendements	398 €/ha 15 934
13 Génisses de repro 12-24 mois race 81 (400 kgv - 1 700 €)	-22 100	Produits de défense végétaux	2 €/ha 72
1 Reproducteurs 18 à 24 mois race 79 (600 kgv - 7 500 €)	-7 500		
Aides 64 822	64 822	Charges de structure (46 % PB)	49 110
Bonus Naisseur : 15 360 kgv à 1,25 €	19 200	(hors amortissements et frais financiers)	
Aide Maintien Chep. Allaitant : 68 têtes à 250,00 €	17 000	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	322 €/ha SAU 12 893
Aide à la productivité (veaux) : 64 têtes à 200,00 €	12 800	Foncier	162 €/ha SAU 6 470
Aide achat de reproducteurs : 14 têtes à 500,00 €	7 000	Matériel	542 €/ha SAU 21 699
Aide au produit : 3 280 kgc à 1,83 €	6 002	Bâtiments et installations	0
Prime abat. gros bovins base : 13 têtes à 130,00 €	1 690	Autres charges	201 €/ha SAU 8 049
Complément PAB gros bovins : 13 têtes à 86,92 €	1 130		
Produits non affectables (4 % PB) 4 725	4 725	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (30 % PB) 31 305 €	31 305 €
Aides 4 725	4 725	31 305 €/UMO (1 UMO exploitant)	
Indemnité compens handicap : 40 ha à 118,13 €	4 725		
		Annuités (11 % EBE) 3 350 €	Amortissement 3 949 €
		Frais financiers court terme (CT) 762 €	Frais financiers (LMT et CT) 1 290 €
		DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 27 193 €	RESULTAT COURANT (25 % PB) 26 066 €
		27 193 €/UMO	26 066 €/UMO

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	1 538	1 286	2 532
Charges opérationnelles	389	325	640
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	1 149	961	1 892

VA : Vache Allaitante

RÉSULTATS 2022

La conjoncture 2022 laisse entrevoir une dégradation de l'Excédent Brut d'Exploitation de 19 %. Les charges augmentent de 10 238 € et les produits de 2 907 €.

Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 22 % du résultat courant.

Évolution de 5 postes (aliment, engrais, carburant, prix de vente des bovins, aides)

	Prix 2021	Prix 2022	Évolution
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	440	477	+ 8 %
Engrais 27/09/18 (€/t)	586	996	+ 70 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,34	1,75	+ 30 %
Prix de vente d'un Broutard (€/kg vif)	3,10	3,24	+5 %
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	1,83	1,83	=
Aides POSEI bonus naisseur (€/kg vif)	1,25	1,25	=



MAT : Matière Azotée Totale

COÛT DE PRODUCTION 2022 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

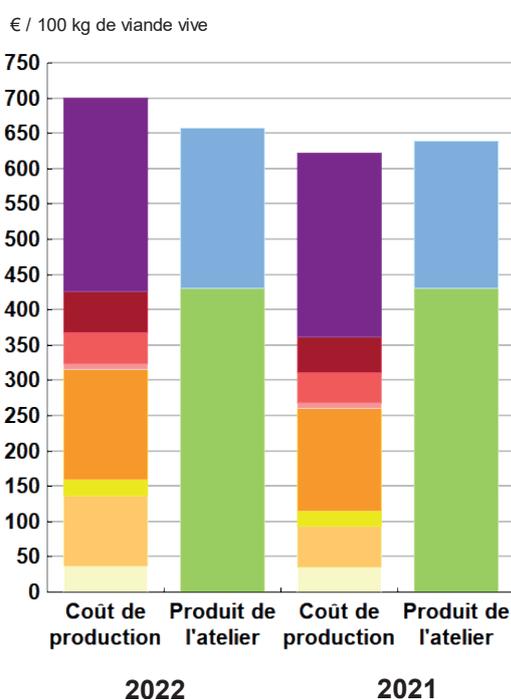
Le coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » permettant d'intégrer :

- **Les charges courantes** (intrants, services, ...) qui sont des dépenses ayant donné lieu à des flux monétaires.
- **Les amortissements** ou dépréciations du matériel, des bâtiments et des installations, qui correspondent à leur usure et obsolescence. Ces charges comptables se réfèrent au nécessaire renouvellement des immobilisations.
- **Les charges dites supplétives** visant à rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, la main-d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 2 SMIC/UMO.



Productivité	Cas-type
Production brute de viande vive (kgvv)	16 120
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,50
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	10 747

	2022	2021	Ecart
€/ 100 kg de viande vive			
Coût de production total	701	623	78,0
Travail	274	261	13,0
Foncier et capital	59	50	8,6
Frais divers de gestion	44	43	1,2
Bâtiments et installations	9	8	0,4
Mécanisation	156	146	10,2
Frais d'élevage	22	21	0,9
Approvisionnements des surfaces	99	59	40,7
Alimentation des animaux	38	35	2,9
€/ 100 kg de viande vive			
Produit total	658	640	18,0
Produit viande	226	208	18,0
Autres produits	0	0	0,0
Aides	431	431	0,0



Un coût de production supérieur au produit de l'atelier indique une rémunération de la main-d'œuvre familiale inférieure à 2 SMIC/UMO.

En conjoncture 2022, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif ont permis une **rémunération à hauteur de 1,56 SMIC/UMO** familiale, en baisse de 29 % par rapport à 2021.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Octobre 2023 - Référence Idele : 0023 602 028
ISBN : 978-2-7148-0289-7
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CODEM – 05 96 30 02 02 - marie@codem.pro
Laurent FRANCIETTE – CA972- 05 96 51 75 75 - laurent.franciette@martinique.chambagri.fr
Jessica PERRETTE – UEBB - 06 96 75 51 56 - osbrahman@hotmail.fr
Valérie MAROUDIN – Cap'Viande – 05 90 32 00 84 - valerie.maroudin@capviande.com
Kaïssy NARAYANINSAMY – Cap'Viande 05 90 32 00 84 - knarayaninsamy@capviande.com
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – 05 90 81 45 29 - selectioncreole@gmail.com
Keïla MONDUC – Sélection Créole – 05 90 81 45 29 - monduc.selectioncreole@gmail.com
Gilles SAGET – Institut de l'Élevage – 06 23 70 33 17 - gilles.saget@idele.fr
Arnault VILLARET – Institut de l'Élevage – 06 82 22 31 84 - arnault.villaret@idele.fr

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Élevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

